

# PROTECTION DES MAJEURS: PROGRAMME D'APPUI AUX ACTEURS - UN PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ



La DRDJSCS, avec l'appui technique du CREA I, propose un programme d'appui 2019-2021 aux acteurs de l'accompagnement des majeurs protégés. Chaque année, une thématique est traitée selon trois entrées : connaissance du public; réseau et partenariat; outils et pratiques professionnelles, laissant la possibilité aux professionnels de participer gratuitement à tout ou partie de ces événements, et de créer leur propre parcours de formation sur les trois ans.

Journées de formation, groupes de travail ou réunion régionale, ces rencontres participeront au maintien et à l'amélioration continue des pratiques d'accompagnement en faveur des majeurs protégés, conformément aux objectifs du schéma régional.

## CYCLE 2019:

### EXERCER UNE MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE AUPRÈS DE PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES

En 2016, la DRDJSCS commande une étude au CREA I portant sur la spécificité de l'exercice des mesures de protection auprès des personnes en situation de handicap psychique.

2 ans plus tard, certains des constats issus de cette étude trouvent toujours écho chez les professionnels. Ainsi, lors de la journée régionale CREA I-DRDJSCS organisée en 2017 ou lors du groupe de travail réuni en 2018 dans cette continuité, les difficultés liées à l'accompagnement de ce public sont souvent évoquées, tandis que parallèlement le nombre de mesures exercées auprès de personnes en souffrance psychique ne cesse d'augmenter.

L'adaptation des pratiques d'accompagnement est nécessaire et plus ou moins complexe en fonction des situations des personnes ou du contexte. Pour participer au travail d'adaptation des pratiques d'accompagnement mené par les acteurs de la protection juridique des personnes vulnérables, toutes modalités d'exercice confondues, nous proposons d'organiser 3 rencontres en 2019.

Programme ci-après et Inscription en ligne.

**1** CONNAISSANCE DU  
PUBLIC:  
ADAPTER SON  
ACCOMPAGNEMENT AUX  
PERSONNES  
PRÉSENTANT DES  
TROUBLES PSYCHIQUES

**2** EN PRATIQUE :  
TRAVAILLER LE DIPM  
AVEC UNE PERSONNE EN  
SOUFFRANCE  
PSYCHIQUE

**3** RÉSEAU ET  
PARTENARIAT:  
PENSER LA  
COOPÉRATION ENTRE  
LES ACTEURS DE LA  
SANTÉ MENTALE ET LES  
MANDATAIRES  
JUDICIAIRES

## **CONNAISSANCE DU PUBLIC: ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT AUX PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES -16 JUILLET 2019**

Au-delà d'un éclairage clinique sur certaines psychopathologies, l'objectif de cette journée est de travailler à partir des situations problématiques rencontrées par les professionnels dans l'exercice des mesures auprès des personnes présentant des troubles psychiques. A partir des situations choisies avec le groupe et issues de leurs pratiques, l'intervenant proposera de travailler à la compréhension des mécanismes qui viennent, dans cette situation, bousculer les stratégies relationnelles ordinaires. L'objectif n'est pas de faire des professionnels de la PJM des experts des troubles psychiques, mais bien de leur offrir des moyens de réfléchir leurs pratiques d'accompagnement et de mettre en œuvre certaines stratégies leur permettant de travailler plus facilement avec les personnes atteintes de troubles psychiques.

Modalités : formation gratuite d'1 journée, limitée à 20 participants.

Public : MJPM et assistants PJM.

Date : 16 juillet 2019.

Intervenante : Charlotte DORIN – Psychologue – Formatrice en travail social.

Lieu: CREAI Centre-Val de Loire - 35 avenue de Paris - 45000 Orléans.

[S'inscrire en ligne.](#)

## **EN PRATIQUE : TRAVAILLER LE DIPM AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE - 10 OCTOBRE 2019**

Les pratiques concernant l'élaboration et la révision du DIPM sont variables. Les professionnels ont développé des outils et modalités d'accompagnement différenciés. Un temps d'échange permettra de croiser regards et pratiques sur cet outil, pour interroger les problématiques spécifiques liées à son élaboration et son utilisation avec les personnes en situation de souffrance psychique. Comment faire du DIPM un support d'accompagnement au long cours pour le mandataire et pour la personne protégée dans une situation caractérisée le plus souvent par la discontinuité des projets, des besoins, des possibilités...

Modalités : formation gratuite d'1 journée, limitée à 20 participants.

Public : MJPM

Date : 10 octobre 2019

Intervenant : Jacki CHOPLIN – Docteur en sciences humaines – Formateur en travail social

Lieu: CREAI Centre-Val de Loire - 35 avenue de Paris - 45000 Orléans.

[S'inscrire en ligne.](#)

## **RÉSEAU, PARTENARIAT, CONCERTATION : FAVORISER LA COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS DE LA SANTÉ MENTALE ET LES MANDATAIRES JUDICIAIRES - DÉCEMBRE 2019**

Certains professionnels du champ de la protection juridique et/ou de la santé mentale, viendront partager leur expérience de travail en réseau et partenariat, l'impact de ces systèmes de coopération sur l'exercice effectif des mesures, mais également les difficultés et opportunités de ce travail. Plusieurs objectifs, au-delà de la rencontre : permettre le dialogue et clarifier les missions et limites des fonctions de chacun, évaluer la transférabilité de certains fonctionnements et partenariats sur son propre territoire...

Modalités : témoignages en matinée – groupes de travail l'après-midi.

Public : ouvert aux acteurs du champ de la protection judiciaire des majeurs et de la santé mentale.

Date : décembre 2019 (dates à définir)

Intervenant : Témoignage - Equipe du CREAI - Coordination réseau Santé Mentale

Lieu : CREAI Centre-Val de Loire - 35 avenue de Paris - 45000 Orléans

Inscription à venir.

Contacts : [j.pollet@creai-centre.asso.fr](mailto:j.pollet@creai-centre.asso.fr) - [m.raharijaona@creai-centre.asso.fr](mailto:m.raharijaona@creai-centre.asso.fr)

Le CREAI peut vous accompagner dans la définition de votre parcours individualisé  
Contactez-nous : 02 38 74 56 00

ANIMÉ PAR LE CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE, AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA DRDJSCS